

	Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre 25082
---	--	----------------------------

SEANCE du : 19 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 mai à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 13 mai 2025.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Pierre MORIN
Thierry BAUDOUIN	Yannick CHARRIER	Constance MACKOW	Arnaud PRINTEMPS
Bérangère BAZANTAY	Bruno COTHOUIS	Emmanuelle MENARD	Alain ROBIN
Bruno BODIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MOREAU	Anne ROUX
Hélène BROUSSEAU	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU	Marinette TALLIER
Pierre BUREAU	Pascal GABILY	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTAIX

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Philippe BARON, pouvoir à Hélène BROUSSEAU	Marie JARRY, pouvoir à Jean-François MOREAU	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS
Stéphanie FILLON, pouvoir à Emmanuelle MENARD	Rodolph THIBAUDEAU, pouvoir à Constance MACKOW	Sandrine DELUGEAU
Anita BRIFFE, pouvoir à Pierre MORIN	Philippe ROBIN	Florence BAZZOLI

Secrétaire de séance : Pierre BUREAU, assisté des services de la Ville

Assistaient également : Delphine CHESSEON, Directrice Générale des Services
Yvan FONTENEAU, Directeur des Services techniques



Décision Modificative n° 1 – Budget Principal

Jean-François MOREAU présente le dossier.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE VALIDER** la Décision Modificative n° 1 – Budget Principal, telle que présentée en séance

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Pierre BUREAU




Le Maire,

Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20250522-DG_DEL_2025_082-BF
Date de télétransmission : 22/05/2025
Date de réception préfecture : 22/05/2025